

LA PAILLETTE

APPEL A PROPOSITIONS

TRANSMETTRE PAR LA CREATION

UN APPEL A PROPOSITIONS POUR SOUTENIR L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES PERSONNES

Dans le cadre de son projet artistique et culturel, La MJC Paillette développe des espaces d'expression et de création à partir de 4 ans dans différentes disciplines artistiques - théâtre, danse, musique, chant, arts plastiques. Ces activités sont encadrées par des artistes et intervenant-e-s salarié-e-s de La Paillette pour les mineur-e-s. En ce qui concerne le théâtre et la pratique vocale en direction des adultes, La Paillette s'appuie sur des artistes et compagnies professionnelles.

La Paillette lance son appel à propositions annuelle auprès de compagnies professionnelles d'Ille-et-Vilaine.

La Paillette est ouverte à une grande diversité des écritures scéniques et théâtrales, à tout type d'esthétiques : théâtre gestuel, marionnette, théâtre d'objet, théâtre de rue, écriture de plateau, théâtre de texte, lecture publique, création sonore...

En s'appuyant sur cet appel, La Paillette souhaite accueillir des propositions multiples : en termes de formes théâtrales, de pédagogies, de rythmes d'ateliers (hebdomadaires sur l'année ou plus concentrés comme des séries de week-end par exemple) afin de varier, voire développer, l'offre d'activités à un public toujours plus nombreux.

Par conséquent, le profil des compagnies pouvant s'inscrire dans cet appel est très large.

La finalité des interventions des compagnies est de transmettre des savoir-faire auprès d'un public adulte amateur par la tenue d'ateliers réguliers donnant lieu *in fine* à la création de spectacles. Dans ce cadre, la rencontre entre professionnel-le-s et amateur-trice-s est ainsi recherchée à tous les niveaux : dans l'apprentissage de savoirs et de techniques, dans les processus de création et de conception d'œuvres, dans l'expérience de la représentation. Ces propositions s'adressent à une large population de pratiquant-e-s néanmoins bien identifiée et regroupée, par âge et/ou centres d'intérêt, afin de développer des pédagogies idéalement adaptées. La philosophie qui anime cette "transmission par la création" repose sur 3 objectifs :

- Favoriser l'expression artistique des personnes afin d'ouvrir de multiples portes à leur humanité et leur épanouissement,
- Respecter les identités des personnes, leur parcours et les objectifs qu'elles recherchent en pratiquant,
- Être ouvert-e à toutes et tous en remplissant des objectifs exigeants d'apprentissage, d'expression et de monstration des parcours artistiques amateurs.

La temporalité des sessions d'ateliers et de répétitions se base sur les saisons d'activités de La Paillette, de septembre à août. La base de travail horaire annuelle de travail se situe autour de 60 heures d'ateliers avec des représentations en sus. Si des compagnies souhaitent proposer d'autres bases horaires pour conduire des ateliers et a minima une représentation publique, elles doivent l'indiquer dans leur candidature. La forme théâtrale et/ou spectaculaire travaillée dans les ateliers fait l'objet d'une représentation en public : soit lors du Festival Les Envolées¹, soit dans un autre espace et à une autre période à définir avec La Paillette.

En outre, afin de créer des conditions d'une meilleure transversalité entre pratiquant-e-s, entre pédagogues, entre créations, une thématique est proposée chaque saison comme fil conducteur des propositions.

- En 2024-2025, la thématique est "La fabrique du mensonge".
- En 2025-2026, ce sera "Outre Mers".

Si une compagnie ne souhaite pas s'inscrire dans la thématique annuelle de La Paillette, elle peut néanmoins postuler à cet appel à propositions en explicitant ce choix. Par exemple, il peut s'agir pour la compagnie, d'une volonté de travailler un autre sujet avec des amateurs et amatrices, dans la perspective d'enrichir une réflexion qui irrigue une création de spectacle professionnel à venir pour ladite compagnie. Autre exemple, une compagnie peut proposer un atelier autour de la thématique, un autre atelier autour d'une autre thématique. Quoi qu'il en soit, elles doivent répondre de manière formelle à cet appel à propositions pour envisager d'encadrer des ateliers en 24-25.

¹ En mai-juin chaque année durant 5 weekend, La Paillette organise le Festival Les Envolées, un festival de créations jouées par près de 700 pratiquant-e-s dont plus de 300 comédien-ne-s amateur-trice-s mis en scène par des artistes professionnel-le-s lors d'une quarantaine de représentations.

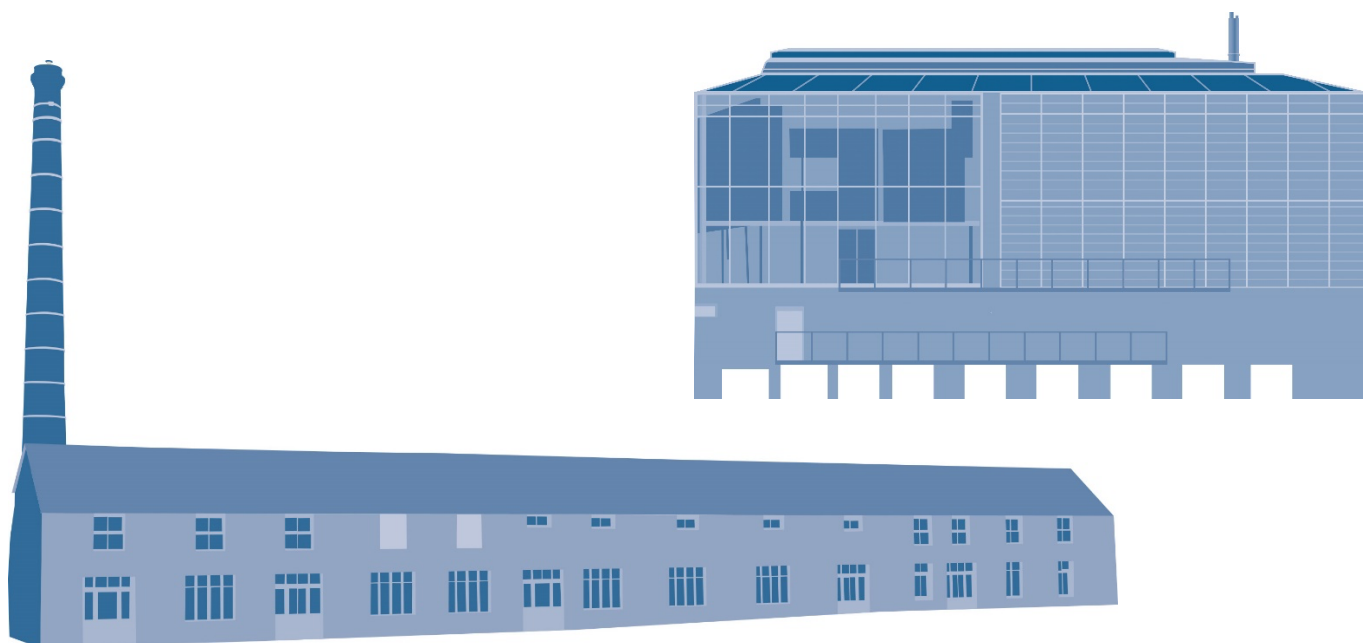
CALENDRIER

19 janvier 2024	Lancement de l'appel à propositions lors de l'Assemblée Générale de La Paillette
1 ^{er} avril 2024	Clôture de l'appel à propositions
Courant avril	Analyse des propositions, mise en adéquation calendaire, échanges avec les compagnies
Début mai	Confirmation des propositions retenues et du programme 2024-2025
Début juin 2024	Ouverture des réinscriptions aux adhérents 23-24 de La Paillette
29 juin 2024	Ouverture des inscriptions à tous-tes
16 septembre 2024	Reprise des ateliers de créations
Mai – juin 2025	Festival Les Envolées

MODALITÉS

Une convention de création artistique entre La Paillette et l'équipe artistique / compagnie précise les tenants et aboutissants de la collaboration, notamment :

- les objectifs du projet poursuivi par La Paillette ainsi que son inscription dans les objectifs spécifiques des partenaires avec qui l'association est liée.
- Le volume déterminé d'interventions pédagogiques et créatives. La base par saison est la suivante :
 - soit 64h de répétitions + 1 représentation,
 - soit 60h de répétitions + 2 représentations,
 - d'autres formules peuvent être proposées par les compagnies si le nombre d'heures est suffisamment convaincant pour envisager un réel apprentissage et si le budget est respecté au prorata indiqué ci-dessus.
- Le montant alloué à la prestation (3 600 euros TTC pour le volume de répétitions et représentations indiqués ci-dessus) et les modalités de règlement
- Les jours, horaires, périodes prévues sur l'ensemble de la saison.
- Les lieux de répétition et de représentation envisagés.
- La désignation nominative et les compétences du personnel intervenant de la compagnie, et le cas échéant, les obligations de remplacement par la compagnie sur accord de La Paillette.
- Les obligations d'employeur de la compagnie quant au personnel assurant l'encadrement pédagogique.
- Les règles d'hygiène et de sécurité, les consignes de développement durable, la prévention liée aux violences et harcèlements sexistes et sexuelles.
- Les modalités de communication, en interne, vis-à-vis des pratiquant-e-s et en externe.
- Les formalités administratives et juridiques.



VOTRE PROPOSITION POUR 24-25

Votre intention par rapport au thème "La fabrique du mensonge". Si vous ne souhaitez pas vous inscrire dans ce thème, veuillez en indiquer les raisons en proposant un autre sujet.

Les textes éventuels que vous avez identifiés, que vous souhaitez aborder. Si vous n'avez pas identifié de textes, quelles seront vos modalités pour en trouver, voire les écrire ? (Comment, quand, avec qui...)

Vous souhaitez travailler avec quelle tranche d'âge (Etudiant-e-s uniquement ? Adultes ?...)

Vous souhaitez travailler avec des personnes de quel niveau de pratique ? Débutant-e-s ? Expérimenté-e-s ? Aucun pré-requis ? Tous niveaux ? ...

Pouvez-vous préciser votre projet pédagogique ? (outils, méthode...)

Format de répétitions

Option A	Option B
Je choisis de mener des ateliers hebdomadaires (+1 journée en week-end) <i>Merci d'indiquer vos créneaux de prédilection parmi ceux-ci en les numérotant par ordre de préférence</i>	Je choisis de mener des ateliers sur une temporalité spécifique <i>Merci d'indiquer la période que vous envisagez, les dates, les horaires (samedi, dimanche, week-end)</i>
Lundi 18h30-20h30 N°	
Lundi 20h45-22h45 N°	
Mardi 18h30-20h30 N°	
Mardi 20h45-22h45 N°	
Mercredi 18h30-20h30 N°	
Mercredi 20h45-22h45 N°	
Jeudi 18h30-20h30 N°	
Jeudi 20h45-22h45 N°	
Vendredi 18h30-20h30 N°	
Vendredi 20h45-22h45 N°	
Sans préférence <input type="checkbox"/>	
Autre jour / horaire	

Espace de représentation souhaité ?

- Plateau, jauge 210 places (1 représentation maximum)
- Salle Création, jauge 40 places (1 à 2 représentations)
- Autre espace (merci de préciser) :

Votre compagnie, votre équipe... vous !

Nom de votre Compagnie	
Dénomination juridique <i>Si différent du nom de la Cie</i>	
Année de création	
Statut juridique <i>Association, entreprise ESS (Scop...), SARL, EURL...</i>	
Adresse postale	
Adresse du siège sociale (si différente)	
Téléphone	
Courriel	
Numéro de SIRET	
Code APE	
N° licence entrepreneur du spectacle	
Représentant·e légal·e (Nom, prénom, Fonction)	
Personne référente pour cette demande <i>(Nom, prénom, fonction, contact)</i>	
Assujettissement à la TVA (Oui / Non / N° TVA)	
Artiste(s) régulièrement et/ou historiquement associé·e·(s) (Nom, prénom / profession)	
Equipe pédagogique (Nom, prénom / profession / diplômes éventuels en pédagogie)	

Dossier à retourner par mail à :
accueil.mjc@la-palette.net